





MISE AU POINT



PORTFOLIO

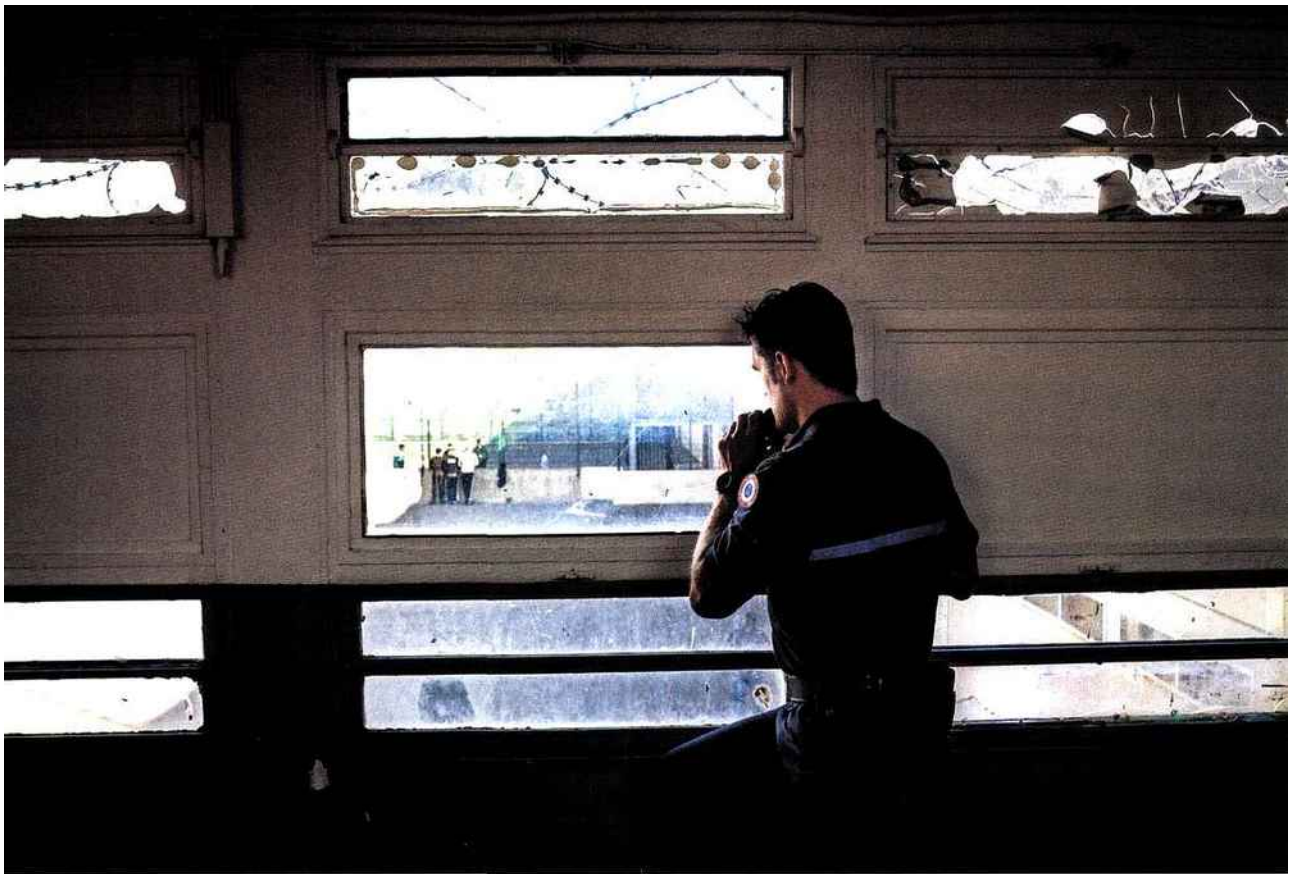
## Prisons sous contrôle

*Grégoire Korganow n'est pas le seul photographe à avoir travaillé dans les prisons françaises, mais c'est bien le premier à l'avoir fait en qualité de contrôleur des lieux de privation de liberté. Une position singulière qui l'a amené à pénétrer dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, de 2011 à 2014.*

TEXTE: ÉRIC KARSENTY — PHOTOS: GRÉGOIRE KORGANOW









**En 2008, Grégoire Korganow est photographe sur le film *À côté*, de Stéphane Mercurio, où la prison est abordée du côté des familles à l'heure du parloir. Projeté au Sénat,**

le documentaire retient l'attention de Jean-Marie Delarue, qui vient d'être nommé contrôleur général des lieux de privation de liberté – une nouvelle institution destinée à « *veiller à la protection de l'ensemble des droits fondamentaux des personnes privées de liberté* ». Ce dernier décide alors de confier à Stéphane Mercurio et à son équipe la réalisation d'un long-métrage pour rendre compte du travail de ses contrôleurs envoyés en mission dans des maisons d'arrêt, des centrales, des hôpitaux psychiatriques... *À l'ombre de la République* voit ainsi le jour en 2011, et Jean-Marie Delarue propose ensuite à Grégoire Korganow d'intégrer son équipe de contrôleurs en qualité de photographe.

Dès lors, Grégoire se retrouve embarqué pour trois ans – à raison d'une à deux semaines par mois, avec une indemnité d'environ 1 200 euros mensuels – à exercer un droit de regard de la société civile. Abandonnant son statut de journaliste, il devient contrôleur. Ses photos sont alors faites à travers le prisme des droits fondamentaux qu'il a pour mission d'examiner. « *Malgré ma liberté de déplacement à l'intérieur des prisons, je dois rester attentif à ne pas provoquer de réactions entre détenus, surveillants*

*et administration pénitentiaire. Chaque image pose un problème de responsabilité* », détaille le photographe. Il doit se faire accepter par les caïds, éviter les écarts de conduite ou de langage qui pourraient nuire à la mission de contrôle et à l'intégrité des autres contrôleurs. La distance à trouver est particulièrement délicate, que ce soit avec les prisonniers, les gardiens ou l'ensemble des membres de l'administration pénitentiaire. Grégoire veut éviter le spectaculaire et l'émotion, tout en restant éloigné des représentations de la prison dictées par des visions militantes, politiques, idéologiques ou fictionnelles. Et pour éviter tout esthétisme, il choisit de travailler en couleur. Ces images destinées à illustrer les rapports rédigés par les contrôleurs servent aussi à faire tomber les lieux communs sur les « prisons quatre étoiles ». Elles sont surtout un puissant levier pour faire réagir l'administration pénitentiaire quand les situations sont intolérables. Ce qui se produit en 2012 quand Jean-Marie Delarue utilise la procédure d'urgence pour violation grave des droits fondamentaux suite à la visite de la prison des Baumettes, à Marseille. Il publie alors des recommandations au *Journal officiel*, le 6 décembre, et le sujet illustré

une du *Monde* et l'ouverture des JT de TF1 et France 2. Ce énième rapport sur les Baumettes ne sera pas enterré comme les précédents.

C'est aussi à ça que servent ces images qui sont aujourd'hui exposées à la MEP et publiées aux éditions Neus. Des clichés dont le photographe conserve les droits de diffusion.

Après trois ans de mission, Grégoire Korganow a décidé de mettre fin à son statut de contrôleur, en avouant que « *le pire, c'est que j'y étais bien. Ça me plaisait d'avoir trouvé ma place dans ce monde-là* ». Ce droit de regard de la société civile sur les lieux de privation de liberté pourra-t-il de nouveau être exercé par un photographe ? La question, posée à Adeline Hazan, nommée l'année dernière au poste de contrôleure générale à la suite de Jean-Marie Delarue, reste à ce jour sans réponse. ●